



Bulletin d'informations communales
Mois de décembre 2015

KELOIOU

RUNAN



Fresque réalisée dans le cadre des TAP par les élèves de l'école de Runan



L'ossuaire de l'église Notre-Dame de bon secours / Œuvre de Tania Mouraud

Les Vœux de la municipalité
vous seront présentés à la
salle polyvalente de Runan le
Samedi 09 janvier 2015
A partir de 11H00

*De l'indicible de notre monde contemporain devra se forger
le terreau fertile de nos générations futures, élevées dans la
croyance indéfectible en la beauté de l'altérité*

J. GENTET suite aux attentats du 13 novembre 2015

Bulletin d'informations communales de la commune de Runan

Directeur de publication : Yvon LE BIANIC

Rédacteurs : Julien GENTET et l'équipe municipale

Mise en page et graphismes : Julien GENTET

Edition du mois de décembre 2015

Publication : Mairie de Runan

Impression : REPRO-COPIE (22200 GRÂCES)



Les communes
du PATRIMOINE RURAL
de BRETAGNE

L'EDITO DU MAIRE



SOLIDARITE



VOLONTE



TRANSPARENCE

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Au moment où ce bulletin paraît, l'actualité nationale et internationale nous laisse tous démunis devant de tels actes odieux que la France a subit le vendredi 13 novembre à Paris

Face à ce drame, notre combat sera de s'unir plus que jamais pour la liberté, la dignité et les droits de l'Homme.

Sachons apprécier à quel point nous sommes privilégiés, à bien des égards.

Difficile d'oublier ces horreurs, gardons malgré tout espoir et énergie.

Le caractère attrayant de notre petite commune nous encourage à poursuivre son développement et améliorer son environnement.

Rendre compte, informer et proposer, tel est l'objectif de ce bulletin municipal.

Cette période que nous vivons appelle à des changements importants dans l'organisation du territoire et de nos collectivités dit « la loi NOTRe » (Nouvelle Organisation du territoire de la République)

Le contenu et les objectifs de la loi vous seront communiqués dans ce bulletin.

Ce bulletin nous permet de vous faire une rétrospective des travaux et des décisions prises ces derniers mois. Le plus important c'est de vous présenter les projets à venir. Oh combien il est important d'avoir des objectifs et de définir des priorités, ce que mon conseil municipal et moi-même nous efforçons de mettre en œuvre.

L'élément déterminant des futurs projets reste cependant notre capacité financière. L'aboutissement de chaque projet nécessite la plupart du temps un peu d'audace, de la persévérance, et parfois de s'armer de patience pour obtenir les meilleurs financements.

Agir pour construire l'avenir de Runan, c'est ainsi que je conçois mon mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire, Yvon LE BIANIC



Pour les personnes malvoyantes une version en gros caractères est disponible sur simple demande à la Mairie de Runan.

BILLET D'HUMEUR DU PREMIER-ADJOINT :

HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

C'est en des moments troubles que nous bouclons la rédaction de ce premier bulletin d'informations municipales de la mandature 2014-2020.

En effet le vendredi 13 novembre 2015, la « Bête Humaine » a frappé des centaines de Françaises et de Français innocents, venus profiter, qui d'un concert, qui d'un pot bu en terrasse avec des ami(-e)s, qui venus participer à la fête que constitue un match de l'équipe nationale au stade de France à Saint-Denis.

De l'indicible de notre monde contemporain devra se forger le terreau fertile de nos générations futures, élevées dans la croyance indéfectible en la beauté de l'altérité. Que nos enfants deviennent les dignes successeurs des grands esprits "éclairés" du XVIIIème siècle chose que notre génération n'a pas su faire.

En la désespérance face à des actes nauséabonds ayons la profonde croyance en l'éducabilité d'une génération attachée aux principes fondateurs de notre République. Pour cela nous devons, nous adultes, redonner du sens à la République et ainsi transmettre l'impérieuse nécessité du vivre ensemble à nos enfants.

Les temps médiatiques font que, je le crains, dans quelques semaines les victimes des lâches attaques de ce vendredi 13 novembre soient oubliées.

Bien entendu que la mort de ces personnes, pour une cause obscure, est incompréhensible, que cela n'a pas de sens. Seulement nous avons le devoir de donner du sens à des événements comme ceux-ci et c'est en donnant du sens à ces disparitions que nous pourrons continuer à croire en l'Humain et au sens du progrès tel que pourrait le définir le philosophe Pierre-André TAGUIEFF dans sa publication "Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique", Flammarion, Paris, 2004 (dont vous trouverez une présentation à l'adresse suivante : <http://www.cairn.info/revue-le-philosophe-2004-2-page-23...>).

C'est dans cet esprit de progrès, tel que défini au XVIIIème siècle et non comme il a pu être défini depuis le XIXème siècle et au cours du XXème siècle, comme le produit de la techno-science qui, aux dires de certains, devait nous apporter le bonheur. Nous n'avons qu'à aujourd'hui regarder combien la techno-science sert l'asservissement des personnes et des consciences. Nous nous devons d'élever nos enfants, dans le sens étymologique du terme : "soulever, amener vers le haut".

N'oublions pas, que pour un grand nombre d'entre nous, nous devons vivre dans la société que construiront nos enfants. Cette société ne sera que le reflet des valeurs que nous aurons réussi à préserver et transmettre à ceux-ci.

Il est temps de réagir ! Osons l'éducation ! Osons redonner du sens au terme d'éducation nationale !

Julien GENTET

REFORME TERRITORIALE, LOI NOTRe, QUELS IMPACTS POUR NOTRE COMMUNES ET POUR NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

VERS UNE FUSION DE NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation du territoire de la République) a été votée au mois d'août 2015 par le législateur. Cette loi nous impacte directement car elle a pour but de réorganiser nos territoires. Dans le cadre de cette loi les communautés de communes comptant moins de 15.000 habitants se retrouvent dans l'obligation de fusionner avec d'autres EPCI (Etablissements de coopération inter-communale, autrement nommées communautés de communes) pour former une entité d'au moins 15.000 habitants.

Pontrieux Communauté, ne comptant officiellement que 5.930 habitants, se trouve donc dans l'obligation de se « marier » avec une ou plusieurs autres communautés de communes pour atteindre ce seuil des 15.000 habitants. Le conseil communautaire travaille donc à cette fusion depuis plusieurs mois.

Le législateur ne nous laisse que peu de temps pour répondre à cet impératif, ainsi Pontrieux Communauté devrait délibérer d'ici le 15 décembre 2015 sur son projet de fusion. Un premier vote avait eu lieu en conseil communautaire pour affirmer notre ambition de se voir construire un nouvel ensemble comptant environ 100.000 habitants. Entre-temps le préfet a élaboré, avec l'appui de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), un schéma de coopération intercommunale (SDCI) qui créerait un nouvel ensemble allant de Paimpol à Guingamp, en passant par Pontrieux, Bégard et Bourbriac.

Avant la délibération du conseil communautaire, le conseil municipal de Runan devra se prononcer sur ce projet de fusion. Cette fusion devra intervenir au 1^{er} janvier 2017.

C'est le préfet qui, au sein de la CDCI tranchera et décidera *in fine* de la forme que prendra le territoire de notre future intercommunalité.

Suite de l'article page 22

Schéma proposé le 13 octobre 2015



VERS UNE CONSOLIDATION DE L'EMPLOI MUNICIPAL

UNE PRORITE POUR CETTE MANDATURE

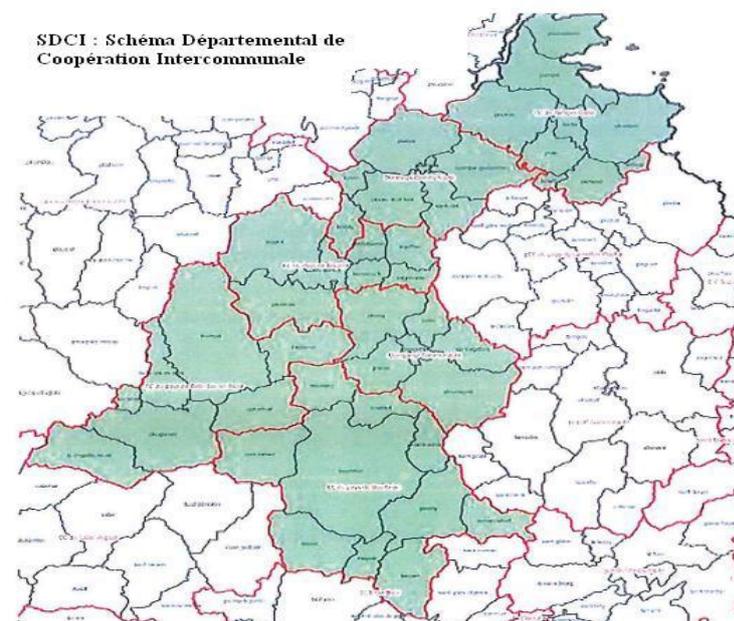
Dans le cadre d'un plan de consolidation de l'emploi municipal, lancé depuis le mois de mai 2014, nous avons revu le tableau des effectifs des employés municipaux de la commune. Ainsi nous avons pu titulariser deux agents (un employé polyvalent : Monsieur Jean-Marie LOUTRAGE et un cuisinier pour le restaurant scolaire : Monsieur Éric DANIEL).

Nous avons aussi pu augmenter le temps de présence hebdomadaire de notre secrétaire : Madame Carine GUILLOSSOU. Ainsi elle dispose dorénavant d'une demi-journée de travail supplémentaire, ce qui lui permet d'assurer la réalisation de tâches administratives hors du temps d'accueil du public.

Enfin le conseil municipal a validé, le 21 septembre 2015, la proposition de créer un poste de titulaire pour la surveillance de la cour scolaire et du restaurant scolaire, ainsi que les tâches d'entretien des bâtiments communaux.

Dans un budget communal, aujourd'hui très sain, nous avons décidé que l'emploi était une des priorités (parmi d'autres) de cette mandature.

PROJET DE SCHEMA PROPOSE PAR LE PREFET, ADOPTE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LA QUASI TOTALITE DES COMMUNES ADHERENTES



FINANCES MUNICIPALES : Vers la fin de la cure d'austérité



EQUILIBRE



CAPACITE D'AUTO-DINANCEMENT



STABILITE

C'est avec une séquence financière difficile que ce mandat a commencé. En effet l'effort, demandé aux collectivités locales dans le délicat équilibre que constitue une politique de désendettement de l'Etat, a marqué les finances de cette première année de mandat. Réduction de la dotation globale de fonctionnement, non révision des bases fiscales, diminution des contributions diverses de l'Etat, de la région Bretagne et du département des Côtes d'Armor, tous les leviers ont été soulevés pour supporter cet effort sans précédent. Cet effort a eu un prix pour les petites communes comme les nôtres.

Ainsi la capacité d'autofinancement s'est retrouvée passablement réduite par cette conjoncture de crise économique. Celle-ci était pour l'exercice 2015 de près de 40.000€, ce qui représente une somme modique au regard des enjeux qui sont les nôtres. Accès aux services au public, maintien en état du patrimoine culturel et historique de la commune, entretien des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, électricité, routier, etc.), voici les défis quotidiens d'une commune comme Runan.

Nous avons dû, dès le début du mandat, faire des choix. Ceux-ci ont d'abord consistés en la prise en considération du fait que les efforts demandés pour le désendettement de l'Etat ne pouvaient pas, à notre niveau, retomber sur nos concitoyens. Ainsi nous avons pris le parti de ne pas augmenter la fiscalité locale, tant sur l'année 2014 que sur l'année 2015. C'est ici un choix, d'autres ne l'ont pas fait ainsi.

Si les dotations sont en baisse et que nous refusons d'actionner « le levier fiscal », expression aujourd'hui consacrée par les administrateurs du ministère des finances, une seule solution existait donc pour permettre à notre commune à continuer malgré tous ces investissements, rationalisation des coûts et des dépenses.

Ainsi nous avons donc dû être très prudents dans nos ambitions et nos projets. Cependant ceux-ci prennent aujourd'hui forme et nous ne pouvons que nous féliciter que les principes de la bonne gestion appliqués jusque-là nous aient permis de maintenant pouvoir vous présenter quelques projets d'ambition pour notre commune.

Premièrement, un projet de réaménagement du bourg de Runan est en chantier et à l'étude actuellement, nous y travaillons avec l'appui du centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des côtes d'Armor (CAUE22), le service d'appui aux collectivités (ADAC22). Ce projet devra pouvoir être financé, notamment, par le biais du contrat de territoire et du contrat de plan Etat-Région (fonds européens) sur plusieurs exercices budgétaires. Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans le cadre de ce journal municipal.

FINANCES MUNICIPALES : Vers la fin de la cure d'austérité

Deuxièmement, force est de constater que le bâtiment de la mairie n'est plus aux normes en matière d'accueil du public et de qualité d'espaces de travail pour les employés communaux. Nous avons ainsi prévu le réaménagement et l'amélioration de ce bâtiment. L'objectif est ici de se doter d'un outil en adéquation avec les critères énergétiques et environnementaux actuels, tout cela dans le but d'améliorer l'accès aux services par le public.

Troisièmement une commune en vie est une commune qui est en capacité d'accueillir de nouveaux résidents. Pour ce faire nous souhaitons pouvoir mener à bien dans les cinq ans à venir la construction d'un lotissement sur la commune. L'apport de nouveaux habitants est un enjeu majeur pour des communes rurales et notamment celles qui continuent de disposer d'une école primaire publique.

C'est donc avec optimisme et ambition, tout en prenant en considération le contexte économique difficile qui est le nôtre aujourd'hui que nous ouvrons cette nouvelle page de la commune. C'est pour vous et avec vous que nous poursuivrons d'assurer à nos enfants et petits-enfants une qualité de vie et un bien-être au quotidien dans une commune en mouvement et résolument tournée vers l'avenir. **Retrouvez le détail des projets en page 10**

Rédaction Julien GENTET

LES ACTEURS ECONOMIQUES DE RUNAN

LISTE DES ENTREPRISES PRESENTES A RUNAN

Richard FREDERIC – Menuiserie (bois- alu – PVC) : 2 Rue Kerbry – RUNAN

Jean-Claude LE GALL – Travaux du bâtiment : ZA DE BERLAZ – RUNAN

Pierrick HERVE – Paysagiste : ZA DE BERLAZ – RUNAN

Ludovic LAUNAY – Peinture : ZA LA MOTTA – RUNAN

Pascal LE GOFF – Electricité / Plomberie / Chauffage : ZA LA MOTTA – RUNAN

Joël LE MAITRE – APPRO – Produits du sol / Aliment pour bétail : ZA DE BERLAZ – RUNAN

Bernard GUEGAN – Charcuterie / Traiteur : ZA DE BERLAZ – RUNAN

François GELIN – Ramassage volailler : RUNAN

TEMPS D'ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

Ou comment faire d'une obligation une chance pour nos enfants

Les temps d'activités périscolaire ont été introduits en début d'année 2014-2015 comme une obligation pour l'ensemble des communes disposant d'une école primaire. Que faire dès lors ? Doit-on faire à l'économie ? Doit-on s'imposer un devoir d'éducation lors de ces temps imposés ou doit-on simplement prévoir une sorte de grande récré où les enfants ne seraient alors que « gardés » par un adulte ?

La commune de Runan a décidé de porter avec d'autres municipalités de Pontrieux Communauté, que la proposition d'une organisation communautaire soit mise en place pour la mise en œuvre des TAP.

Cette demande a reçu l'approbation de l'ensemble des sept communes. C'est ainsi qu'il a été décidé que Madame Patricia WILLEMAIN, en charge du pôle famille à la communauté de communes, porterait la programmation, la régulation des activités sur l'ensemble des communes. La facturation des intervenants aux communes est, elle aussi, portée par la communauté de communes.

C'est ainsi que nous avons pu, et ce dès l'an passé, assurer aux enfants de l'école de Runan de nombreuses activités (sport, culture, éveil, etc.) encadrées par des intervenants diplômés et/ou de professionnels de certaines disciplines que les élèves peuvent tout au long de l'année découvrir.

Les premiers retours des parents d'élèves sont très positifs quant à la qualité des interventions et des activités proposées aux enfants.

Vous retrouverez en photo de couverture une des activités proposées aux élèves, la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école, activité menée par Madame Claudine Connan. Des ateliers de cuisine sont aussi animés par Madame Isabelle Le Quément (employée municipale) ou encore des grands jeux et bien d'autres activités encore.



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE RUNAN (RPI PLOËZAL – RUNAN)

Après une année 2014-2015 marquée par l'arrivée sur Runan d'une partie des effectifs de la classe bilingue, ce qui nous avait alors dans l'urgence poussé à installer une classe dans les locaux de la bibliothèque municipale, nous avons le plaisir de voir progresser, cette année encore les effectifs scolaires.

En cette rentrée 2015-2016 se ne sont pas moins de 50 élèves qui fréquentent l'école de Runan.

L'équipe enseignante de l'école a une nouvelle fois était remaniée suite à des mutations ou des départs d'enseignants remplaçant.

Celle-ci est cette année composée de :

Pour les CE1/CE2 bilingue : Madame Valentine MAYS

Pour les CE1/CE2 : Mesdames Catleen CONSEIL et Anne SEUBILLE

Pour les CM1/CM2 : Madame Sabine RIOU qui assure les fonctions de Directrice, en remplacement temporaire de Madame MAURAT actuellement en congés de maternité.

RESTAURANT SCOLAIRE

La totalité des effectifs de l'école déjeune au restaurant scolaire. Ils bénéficient ainsi des « petits plats » que leur prépare le cuisinier Éric DANIEL tout cela sous la surveillance de Madame LE QUEMENT Isabelle.

Le tarif des repas pour l'année scolaire 2015-2016 ont été fixé par délibération du conseil le 21 septembre 2015 à hauteur de 2.60€/repas pour les enfants. Ces tarifs sont identiques à ceux de la commune de Ploëzal.

FOCUS : LA CLASSE BILINGUE DU RPI PLOËZAL / RUNAN

Les élèves biligues du regroupement pédagogique intercommunal des communes de Ploëzal et de Runan, au nombre de huit cette année scolaire 2015-2016, sont accueillis depuis l'année scolaire 2014-2015 sur le site de Runan.

Les effectifs de cette classe bilingue se décomposent comme suit :

- 3 élèves en CE1**
- 4 élèves en CM1**
- 1 élève en CM2**

Ces élèves suivent un enseignement intégralement en breton la première moitié de la semaine, puis ils rejoignent les classes monolingues de CE et de CM la deuxième moitié de la semaine.

Les matières enseignées en breton sont les mêmes que celles enseignées en français : mathématiques, étude de la langue, lecture, histoire et géographie, etc.

TROUVER UN INTERLOCUTEUR

PROXIMITE

DISPONIBILITE

REACTIVITE

ELUS

Afin que, quelle que soit votre question, sur la vie quotidienne, vous puissiez disposer d'un interlocuteur référent sur la commune, voici les noms des principaux interlocuteurs élus de la commune.

Affaires générales : Monsieur Yvon LE BIANIC – Maire

Affaires sociales, Finances, personnels communaux et administration générale : Monsieur Julien GENTET – premier-adjoint

Affaires scolaires, Patrimoine : Madame Muriel CHAMBONNEAU – deuxième adjointe

Travaux et entretiens : Monsieur Joël LE JEAN – troisième adjoint

Bibliothèque, salle polyvalente : Madame Anne-Marie MEURIC – adjointe déléguée

EMPLOYES MUNICIPAUX

Secrétariat général de la Mairie: Madame Carine GUILLOSSOU

Entretien espaces verts et fleuris, travaux : Monsieur Jean-Marie LOUTRAGE

Entretien des bâtiments municipaux, surveillance des élèves : Madame Isabelle LE QUEMENT

Cuisine restaurant scolaire : Monsieur Eric DANIEL

Bien entendu l'interpellation de ces personnels communaux n'est pas prévue, en cas de difficultés sur l'une ou l'autre de ces thématiques merci de bien vouloir interpellier le Maire ou les adjoints ou délégués en fonction de la problématique



*Une équipe municipale à votre service, disponible et à l'écoute
La proximité, un enjeu pour nous !*

PROJETS MUNICIPAUX (REALISATIONS ET PROJETS A VENIR)

REALISME

AMBITION

CONSTRUIRE L'AVENIR

Nous l'avons évoqué plus avant, le budget de la commune est aujourd'hui, malgré la baisse des crédits et le désengagement de certaines collectivités locales et de l'Etat auprès de nos communes rurales, est aujourd'hui stabilisé. Cela nous permet aujourd'hui de porter des projets structurants pour notre commune.

Ainsi, et nous l'avons vu, la salle d'activité, dont la construction avait été programmée lors de la précédente mandature a pu être menée à bien. Aujourd'hui elle est fonctionnelle et permet aux enfants de l'école et aux associations locales de bénéficier d'un nouvel espace, fonctionnel et pratique.

Un autre projet d'ampleur a pu être mené à bien, lui aussi voté par la précédente mandature, c'est celui de l'ossuaire de Runan. Face au manque de places cinéraires dans le cimetière de Runan et à l'abandon de certaines tombes très anciennes, la décision avait été prise de redonner à l'ossuaire de l'Eglise de Runan sa fonction originelle. C'est dans le cadre du partenariat dit des « nouveaux commanditaires », avec l'appui de la fondation de France, avec le concours du CAUE22 (Centre d'architecture, d'urbanisme et environnement) et par la médiation culturelle et artistique d'Eternal Network nous avons pu réaliser un projet qui se voulait fonctionnel et artistique. C'est l'artiste plasticienne Tania MOURAUD qui avait été sélectionnée. Elle a repris la commande de la précédente mandature : disposer d'un lieu de mémoire, simple et respectueux de nos aïeux. Dans le cadre de cette commande, c'est une œuvre radicalement empreinte du respect dû à nos anciens, se traduisant par la création d'un lieu de mémoire marqué par le silence et de mise en valeur du patrimoine Humain et Historique de la commune, qui a vu le jour et a été inauguré en mai 2014.

Un autre projet a pu être porté et réalisé, il s'agit de la réfection de la toiture des bâtiments de la Mairie et de l'ancienne école de Runan, ainsi que le préau (qui devenait, par la vétusté de sa couverture, dangereux pour les élèves fréquentant l'école). Celui-ci a pu être bouclé avec le déblocage d'une partie de l'enveloppe parlementaire de Madame Erhel, députée de la Vème circonscription des Côtes d'Armor.

Des travaux de voirie ont aussi pu être réalisés dès cette année 2015, ainsi la rue de l'ancienne gare a été intégralement revue. Les écoulements d'eaux pluviales ont été remaniés, des aménagements de sécurité routière ont aussi été au cœur de cette réfection. Les travaux ont été réalisés par la société EUROVIA et par le SIVAP (Syndicat de voirie auquel est adhérente la commune de Runan).

Des projets d'ampleur et structurant sont en cours de concrétisation (les dossiers de financements ont été déposés auprès de la région Bretagne et du conseil départemental). Il s'agit en premier lieu d'un réaménagement du bourg de Runan avec une triple ambition. Premièrement, il s'agit de sécuriser les cheminements piétons, cyclistes et automobiles dans le bourg avec la création d'une « zone partagée ».

Deuxièmement, il s'agit de mettre en avant l'engagement de la commune dans les nouveaux modes de pratiques des voies publiques, nous sommes ici dans une dimension de « mobilité douce » répondant aux impératifs qui sont ceux des communes à l'heure actuelle. Enfin, un impératif de prise en compte de la valorisation du patrimoine de la commune c'est imposé dans ce projet ; il nous semblait primordial que ce projet de réaménagement du bourg permette la valorisation du « bois de Runan », des entrées d'agglomération et du patrimoine inscrit à l'inventaire des monuments historiques (l'église de Runan).

Enfin, un projet est actuellement dans les cartons de la Mairie il s'agit du projet de réaménagement du bâtiment « Mairie ». En effet, aujourd'hui le bâtiment actuel ne répond plus aux critères de respect des règles d'accessibilité des ERP (établissements recevant du public). De plus, celui-ci n'est plus adapté aux conditions environnementales qui doivent être respectées par les établissements recevant du public. Un autre point attire notre attention sur la nécessité de « rénover » ce bâtiment. En effet les employés municipaux ne disposent pas des conditions de confort dues aux employés des communes. En matière d'organisation des espaces, en matière de confort climatique, en matière d'optimisation des espaces de travail pour notamment la secrétaire de Mairie, notre bâtiment ne répond plus aux standards actuels.



Réfection de la toiture du préau scolaire

Visite de travail de l'équipe
Du CAUE 22
Dans l'ossuaire de Runan



PROJETS MUNICIPAUX (REALISATIONS ET PROJETS A VENIR) Suite...

Alors bien entendu le projet n'est pas de disposer d'un bâtiment qui serait démesuré au regard de la taille de notre commune et des usages qui en sont fait. Mais aujourd'hui nous devons reconnaître que de plus en plus d'élus de la municipalité utilisent les lieux pour mener à bien leurs missions. A titre d'exemple le Maire ne dispose pas d'un espace de travail qui assurerait la confidentialité de ses échanges avec nos concitoyens ou nos partenaires. La salle du conseil est aujourd'hui exiguë et ne permet pas d'exercer nos missions dans des conditions de confort, non pas exceptionnelles mais simplement normales.

Ce projet vous l'aurez certainement compris a pour but de proposer au public des espaces fonctionnels et assurant la confidentialité des échanges. L'accueil du public ne peut plus se faire dans le respect des conditions minimales de confort et de confidentialité. Ce projet n'est pas un projet démesuré mais simplement répond à un impératif de rationalisation des espaces de travail et d'accueil.

Une salle du conseil plus vaste et plus confortable permettrait à un plus grand nombre de personnes d'assister, dans des conditions d'accueil convenables, aux échanges tenus dans cette assemblée d'expression démocratique, citoyenne et publique.

Nous continuons de croire en l'essor de notre commune en portant des projets ambitieux, tout en prenant en compte les contraintes budgétaires. Ainsi d'autres projets sont en cours de réflexion pour assurer à notre commune l'arrivée constante de nouveaux habitants, c'est pour cela que nous étudions actuellement un projet de nouveau lotissement, de quelques pavillons pour tenir compte de la démographie de notre commune qui est positive sans être démesurée. Nous aurons bien entendu le plaisir de vous tenir informés de l'avancée de ces derniers projets.

Aménagements rue de l'ancienne gare



Réfection des toitures de la mairie et du préau scolaire

ENGAGEMENT « ZERO PHYTO »



SECURITE DE LA RESSOURCE EN EAU



NOUVELLES DEMARCHES



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le but, notamment de respecter les ressources en eau et pour éviter l'infiltration de produits phytosanitaires dans celles-ci, la commune a décidé de procéder au nettoyage des « mauvaises herbes » par des méthodes naturelles sans faire appel aux produits phytosanitaires (sauf en certains lieux nécessitant encore l'usage de ces produits pour assurer un nettoyage parfait ; notamment dans le cimetière afin d'assurer à chacun venant « visiter » une tombe, de se retrouver en un lieu parfaitement propre en limitant au maximum l'intrant de produits phytosanitaires.

Seulement l'effort, qui est fait par la commune, n'aura de sens que si chacun d'entre-nous respecte cet engagement. Mais bien souvent c'est de bonne foi que certains d'entre-nous utilisent des désherbants sur des zones très ciblées, notamment les bordures de maison et les trottoirs ou accotements.

Cependant, même si le traitement est très localisé, il se peut, et c'est le cas dans la majorité des cas, que l'utilisation de produits phytosanitaires engendrent des dommages bien au-delà de la zone traitée.

La perméabilité de la majeure partie des accotements et des bordures de maison entraîne l'évacuation des produits phyto qui se retrouvent alors reversés au système hydraulique des bassins versants. Cette contamination se retrouve ensuite dans l'eau qui ruisselle jusqu'aux cours d'eau, qui pour certains, participent à la production d'eau potable pour l'ensemble de nos concitoyens.

C'est pour cela, appuyer par le bassin versant du Guindy - Jaudy - Bizien et celui de Kerloazec, que nous nous permettons ce petit rappel.

Certains désherbants sont conçus pour agir pendant plusieurs mois : bien qu'invisibles après le traitement, ils sont bien là et contamineront tôt ou tard la ressource en eau !



TOUS VIGILENTS POUR PROTEGER LA RESSOURCE EN EAU !



DES ASSOCIATIONS COMMUNALES ACTIVES

RUN'AR GAN

ACTIVITES

LIEN SOCIAL

VIE COMMUNALE

Interview de Serge LE ROUX (Président de Run'Ar Gan)

Bonjour Serge, pourrais-tu nous donner en quelques mots l'objet de votre association ?

Comme le stipulent nos statuts, l'objet de l'association est la création de liens intergénérationnels et l'animation du territoire de la commune par de nombreuses activités et temps forts. Nous souhaitons être des acteurs forts de la création de lien social sur notre commune.

Combien de membres composent l'association ?

L'association regroupe 45 adhérents. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 membres. Le bureau de l'association se réunit très souvent à la demande des membres en fonction de l'actualité de l'association et des manifestations organisées, sinon il se réunit au moins une fois par trimestre.

Quelles sont les activités que vous proposez avec l'association ?

Nous proposons divers événements. Les gros événements proposés par l'association sont par exemple, la soirée théâtre, en partenariat avec l'association « coup de Théâtre » de Plouëc-du -Trieux, qui a eu lieu le 12 décembre 2015. Le dimanche 17 janvier 2016 nous prévoyons aussi un après-midi avec une chorale autour d'un café-partage. La marche autour de Runan sera aussi reconduite pour cette année 2016 avec un repas champêtre (chants et danses sont au programme). Aux alentours du 05 mars 2016 nous allons aussi reconduire la soirée « cochon ». Ce repas sera agrémenté d'une projection d'un film autour du travail du cochon dans les années 75-80 en Bretagne. Nous reconduisons aussi pour l'année 2016 la brocante du 14 juillet. Nous travaillons aussi actuellement sur la création d'une soirée spectacle avec chants, danses. Ce sera peut-être l'occasion de venir écouter de nouveau le groupe de jazz qui était intervenu l'an passé lors d'une de nos soirées.

Voici pour les temps forts de l'association sur l'année à venir. Cependant vous proposez aussi des animations hebdomadaires le vendredi après-midi me semble-t-il ?

Effectivement, Run'Ar Gan propose tous les vendredis après-midi des rencontres autour de jeux de société, d'un café ou autre. Ce sont des après-midi qui permettent à chacune et à chacun de venir partager un moment convivial. Ces moments de rencontre peuvent se faire autour de jeux de société (Belotte, Tarot, etc.) mais aussi pourquoi pas autour d'une activité tricot, crochet. C'est surtout l'occasion pour chacun de se retrouver et de disposer d'un moment d'échange intergénérationnel. Les discussions sont variées et permettent à chacun de s'exprimer et d'entretenir le lien social. Comme l'an passé, nous allons proposer, au 2^{ème} trimestre 2016 un atelier avec un intervenant pour créer des jeux de société. Cette personne nous avait permis l'an passé de construire nous-même des jeux de société, c'était un moment fort amusant où tout le monde a pu participer.

Où organisez-vous ces après-midi ?

Nous nous réunissons soit dans la salle multifonctionnelle, près de l'école ou encore dans la petite salle attenante à la salle polyvalente de la commune.

Je crois que vous avez aussi une autre actualité avec la mise en place d'un site internet dédié aux activités de votre association et notamment autour du travail que mènent certains de vos adhérents autour de l'Histoire de la commune ?

En effet, dans les jours qui viennent, un site internet va être mis en ligne. Ce site permettra de communiquer autour des événements passés et futurs de l'association, mais ce sera aussi l'occasion de mettre en ligne le travail que certains d'entre-nous mènent sur l'Histoire de la commune. C'est un travail spécifique sur la petite histoire de la commune, récits, photos et patrimoine pittoresque. Ce sera l'occasion de faire découvrir à chacun le « petit patrimoine » (les potagers dans les fermes et différents éléments patrimoniaux méconnus du plus grand nombre). Ce sera un élément de mise en valeur du patrimoine culturel et historique de la commune.

Un autre temps fort de l'association est l'assemblée générale, où tous les membres adhérents et autres sont conviés. Quand aura lieu la prochaine assemblée générale de Run'Ar Gan ?

Cette année, exceptionnellement, elle se tiendra le 08 janvier 2016 autour d'une galette des rois. Je dis de manière exceptionnelle car pour l'année 2016 nous tiendrons deux assemblées générales. En effet pour permettre à l'association de coopérer avec les autres associations du territoire (éviter ainsi de programmer deux événements aux mêmes dates avec une autre association) nous avons décidé que les assemblées générales se tiendraient désormais au mois de septembre de chaque année. Ainsi nous tiendrons une seconde assemblée générale au mois de septembre 2016.

Comment faire pour adhérer à l'association ou, à tout le moins, participer à ses activités ?

Il suffit de me contacter (Serge LE ROUX au 06 08 73 25 36) ou de contacter Marie-Laure FOREST, qui est la vice-présidente de l'association, ou encore plus simplement en venant nous rencontrer lors de nos vendredis après-midi.

Serge, je te remercie pour nous avoir accordé cette petite interview.

Interview réalisée par Julien GENTET

COMITE DES FETES DE RUNAN

ACTIVITES

LIEN SOCIAL

VIE COMMUNALE

Interview de Serge RICHARD (Président) et de Gilbert MEURIC (Trésorier)

Bonjour Gilbert et Serge, quel est l'objet de votre association ?

Bonjour, le comité des fêtes a pour but de favoriser le rayonnement de notre commune sur le territoire par l'organisation d'événements festifs et/ou de distractions, de repas et autres animations pour l'ensemble de la population de la commune et pour tous ceux qui veulent bien s'y joindre. Nous organisons ces festivités sur la commune, dans le respect de ses traditions.

Combien de membres comptez-vous dans votre association ?

Nous sommes 6 membres dans le bureau permanent de l'association, nous comptons une trentaine d'adhérents qui sont pour la plupart les bénévoles qui nous aident à organiser les événements du comité.

Cependant, au regard de nos activités, nous considérons que chaque habitant de la commune est « membre » de notre association puisque nous avons l'ambition d'œuvrer pour le plaisir de toutes et tous.

Quelles sont les activités que le comité des fêtes organise ?

Traditionnellement nous avons trois temps forts dans l'année, en plus des actions ponctuelles. Ainsi nous organisons chaque année la brocante, qui a lieu mi-mai. Nous organisons aussi les fêtes patronales de la commune qui se déroulent la dernière semaine du mois de juillet. Nous organisons aussi la soirée « crêpes » qui a lieu début novembre. A chaque fois c'est l'occasion de proposer aux runanaises et aux runanais de se

retrouver autour d'événements qui placent la convivialité au cœur de notre attention. Nous organisons aussi, de manière plus irrégulière des expositions ou toutes autres activités participant à l'animation de la commune.

Cette année nous avons, par exemple, organisé avec l'aide de la municipalité, la journée du patrimoine rural de Bretagne. Celle-ci s'est déroulée le 05 juillet 2015 et a permis de promouvoir les métiers d'art et les vieux métiers. Ce sont près de 30 exposants et quelques 300 visiteurs qui sont venus découvrir ces métiers et à l'occasion le patrimoine de notre commune. Cette journée s'inscrivait dans le cadre des journées organisées par les « Communes du patrimoine rural de Bretagne », label auquel appartient la commune de Runan. A cette occasion nous avons accueilli le Bagad de Tréguier. Tous les bénévoles du comité se sont investis pour faire de ce moment une mise en valeur de notre patrimoine communal, riche et exemplaire.

Vous semblez très investis dans la vie de la commune, quelles sont vos réalisations en ce sens ?

Nous sommes au service de toutes les runanaises et tous les runanais, c'est ainsi que nous avons aidé la municipalité à acquérir des ordinateurs pour les enfants de l'école primaire publique. Nous avons aussi installé des toilettes sur le terrain des sports pour assurer le confort de toutes et tous lors des manifestations publiques.

Comment peut-on participer aux activités de l'association ?

Il y a plusieurs moyens de participer aux activités de l'association, vous pouvez bien entendu devenir membre de celle-ci mais vous pouvez aussi tout simplement devenir bénévole lors des événements que nous organisons.

Comment faire pour faire partie de l'association ou, tout du moins, proposer notre aide pour l'organisation de vos animations ?

Vous pouvez contacter le président ou le trésorier de l'association.

(NDLR : Président – Monsieur Serge Richard 06 80 18 86 44 ou le trésorier – Monsieur Gilbert Meuric 06 83 80 57 07)

Les membres du bureau du comité des fêtes sont :

Serge RICHARD – Président / Gilbert MEURIC – Trésorier / Brigitte FOURRE – Secrétaire / Marion ANDRE – Secrétaire adjointe

L'équipe du comité

Des fêtes

Journées des patrimoines exposition des métiers

d'art

Soirée crêpes, un régal et un succès

Interview réalisée par Julien GENTET

ECOLOGIE DURABLE

GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE

REGULATION DES ESPECES

Bonjour, pourriez-vous nous présenter la composition du bureau de cette amicale :

Biensûr, le bureau est composé de William Pasquiou (président), Jérémy Riou (vice-président), Jean-claude Lahougue (Trésorier), Michel Buquet (Vice-président), Vincent Briand (Secrétaire) et Yvon Taldu (vice-secrétaire).

Quelles sont les manifestations que vous allez organiser pour l'année 2016 ?

Nous organiserons le repas des propriétaires (salle polyvalente de Ploëzal) le 03/04/16, nous organiserons aussi le concours de boules (le lieu reste encore à définir entre Ploëzal et Runan) le 01/05/16. De plus nous organisons un grand loto à Ploëzal le 03/09/16.

Combien de membres composent l'amicale ?

L'amicale est composée de 47 membres pour la saison 2015-2016.

Quelles sont les attributions et les objectifs de l'amicale ?

Pour l'amicale des chasseurs et propriétaires de Ploëzal / Runan les attributions, au titre des attributions pour l'année 2015-2016 sont de 12 chevreuils, 3 sangliers et 8 lièvres.

Comment définiriez-vous l'action de l'amicale ?

Nous sommes des partenaires d'une écologie durable en tant qu'association agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement. La chasse a connu de grands bouleversements et nous sommes ainsi passés de la chasse cueillette à la chasse gestion et, depuis peu, nous entrons dans la chasse durable.

Quel rôle la chasse tient-elle dans la gestion des espèces et des pays ?

Nous pouvons dire que sans la régulation, par la chasse, notamment pour certaines espèces sauvages, les dégâts produits par la présence de certains animaux sauvages seraient dommageables pour nombre de professionnels et de particuliers. Les dégâts peuvent être occasionnés dans les jardins, les poubelles, les cultures agricoles et sylvicoles par les sangliers, renards ou autres chevreuils.

Au-delà de la chasse des nuisibles, quelles sont les actions « positives » de l'amicale des chasseurs ?

Nous pouvons observer que lorsque l'amicale et les chasseurs sont autorisés à exercer pleinement leur rôle et leurs activités, des effets positifs sont constatés. Dans les lieux où les chasseurs sont autorisés à exercer pleinement leurs missions et activités, des effets positifs peuvent être constatés à la fois sur les espèces protégées (non chassées / préservation) et sur d'autres éléments de la biodiversité chassés pour la régulation de l'espèce.

Quel est le rôle des chasseurs en matière de maintien de la biodiversité et en matière de protection des populations et des productions par des espèces « nuisibles » ?

Les chasseurs savent préserver les espèces « en tension » et chasser celles qui menacent les cultures notamment. Notre rôle est aussi de préserver et gérer la biodiversité. Les chasseurs interviennent dans l'aménagement des habitats naturels, le contrôle des prédateurs et des espèces en déclin.

Quel rôle a l'amicale des chasseurs de Ploëzal / Runan en terme de préservation de certaines espèces ?

L'ensemble des chasseurs, membres ou proches de l'amicale des chasseurs de Ploëzal / Runan, ont pour objectif de contribuer à remettre des populations dans un état de conservation favorable.

En quelques mots comment définiriez-vous les actions de l'amicale des chasseurs de Ploëzal / Runan ?

L'action de cette amicale est engagée dans la préservation des espèces « en tension » et l'élimination des espèces considérées comme nuisibles pour les Humains et leurs activités.

Je vous remercie pour cette entrevue et nous vous assurons du soutien de la commune au regard des objectifs de votre associations.

Interview de William PASQUIOU Président de l'amicale

Interview réalisée par Julien GENTET



FOCUS SUR LA DEMATERIALISATION DES
DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

FACILITE

SOUPLESSE

MODERNITE

La commune de Runan s'est résolument inscrite dans les démarches de dématérialisation des actes administratifs et financiers. La Mairie de Runan est aujourd'hui une mairie du XXI ème siècle, signataire, par le biais de la communauté de communes de Pontrieux Communauté, de la convention cadre avec MEGALIS qui propose des solutions de dématérialisation.

Ainsi la majeure partie des actes administratifs et financiers de la commune sont aujourd'hui dématérialisés, des finances à l'Etat-civil, en passant par la gestion des listes électorales et l'activité publique cinéraire, les actes sont aujourd'hui posés par informatique. Bien entendu le papier continu de tenir une place importante dans l'activité quotidienne de la Mairie, cependant de plus en plus les actes que nous effectuons seront dématérialisés et les actes que nos concitoyens entreprendrons auprès de la Mairie seront eux aussi de plus en plus dématérialisés.

C'est dans cet objectif qu'un site internet est en cours de construction pour permettre à l'ensemble de la population d'accéder aux démarches et aux informations municipales en ligne. Nous ne négligeons pas pour autant la part de la population qui n'a pas accès à internet en maintenant fermement un service public d'accueil de proximité à la Mairie.

FOCUS : Faire une demande de carte nationale d'identité (CNI)

Le dossier préparatoire à la demande de carte nationale d'identité doit être réalisé en mairie avec la secrétaire.

Afin de préparer au mieux cette démarche et afin d'éviter de ne pas disposer de tous les documents nécessaires à l'élaboration de votre demande vous pouvez consulter le site internet des services publics à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>. Vous y retrouverez tous les cas de figures possibles (première demande, renouvellement, nouvelle carte suite à la perte ou au vol de la précédente, etc.).

ATTENTION :

Les CNI sont valables 15 ans, pour les majeurs, pour les CNI éditées après le 1^{er} janvier 2014

Afin de remplir toutes les conditions d'obtention de cette carte d'identité vous devez vous munir des éléments suivants : Deux photos d'identité normées identiques / Un justificatif de domicile (de moins de trois mois) / Selon les cas l'ancienne carte nationale d'identité / Un extrait d'acte de naissance (de moins de trois mois) si votre carte actuelle est périmée depuis plus de 2 ans.

Les photos d'identité devant être aujourd'hui fournies pour le dépôt de cette demande doivent respecter les règles suivantes.



NOTA BENE : En cas de perte de votre CNI vous n'avez plus de démarches à effectuer en gendarmerie ou en commissariat. Ces démarches se font désormais en mairie. Si toutefois il s'agit d'un vol vous devez au préalable vous adresser à la gendarmerie ou au commissariat.

FOCUS : Les actes d'Etat-civil disponibles en Mairie

Votre Mairie est à votre disposition pour toute demande d'actes d'Etat-civil (naissance, mariage, décès, etc.).

Le secrétariat de la Mairie est ouvert les Mardis, Jeudis et Vendredis de 14h00 à 17h00 pour toutes ces démarches. Vous pouvez aussi déposer vos demandes d'actes d'Etat-civil dans la boîte aux lettres de la Mairie (sis - 5 rue du Trégor - 22260 RUNAN), par voie postale, ou encore par courriel à l'adresse suivante : mairie.runan@wanadoo.fr

N'oubliez pas de vous munir des noms et prénoms de vos parents ainsi que de leur date de naissance.

FOCUS : Les actes d'Urbanisme en Mairie

Retrouvez à l'adresse internet suivante les CERFA des documents d'urbanisme dont vous pouvez demander le traitement en Mairie.

Certificat d'urbanisme, Permis de construire, Permis de démolir, Déclaration de modification touchant une habitation principale ou secondaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le secrétariat de la Mairie est ouvert les Mardis, Jeudis et Vendredis de 14h00 à 17h00 pour toutes ces démarches. Pour assurer la sécurisation de ces demandes veuillez prendre en note que vous devez les déposer directement en mairie en main propre (la signature doit être une signature originale : pas de photocopies)

FOCUS : Faire une demande de passeport

La mairie de Runan n'est pas habilitée à effectuer cette démarche. Ainsi, veuillez vous présenter dans une mairie apte à effectuer cette démarche. Ces mairies les plus proches sont : Pontrieux / Guingamp / Lannion.

FOCUS : Le recensement citoyen

A partir de 16 ans, les jeunes gens (garçon et fille) doivent se faire recenser en mairie. Il est nécessaire de se munir du livret de famille et d'une carte national d'identité en cours de validité.

Les démarches qui ne peuvent être effectuées en Mairie (préfecture, sous-préfecture, gendarmerie, etc.)

- PERMIS DE CONDUIRE :

Retrouvez toutes les informations sur les démarches qui concernent le permis de conduire en vous rendant à l'adresse internet suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530>

Les démarches concernant le permis de conduire doivent s'effectuer en préfecture ou en sous-préfecture.

- CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (Ex carte grise) :

Retrouvez toutes les informations sur les démarches qui concernent le certificat d'immatriculation en vous rendant à l'adresse internet suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

Les démarches concernant le certificat d'immatriculation doivent s'effectuer en préfecture ou en sous-préfecture.

Les deux démarches précédentes sont totalement dématérialisées, elles peuvent se faire sur internet. Mais elles peuvent aussi s'effectuer par courrier

Le recensement citoyen : une obligation pour toutes et tous les jeunes de 16 ans

Il est aujourd'hui obligatoire. Le recensement citoyen concerne toutes et tous les jeunes gens âgé(-e)s de 16 ans dans le courant de l'année civile (exemple : un jeune né en août 2000, devra effectuer son recensement dans le courant de l'année 2016).

Cette obligation se fait en Mairie. Pensez à apporter une carte nationale d'identité en cours de validité et le livret de famille.

Rédaction Carine GUILLOSSOU et Julien GENTET

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE RUNAN

Depuis l'accueil de la classe bilingue au sein de l'école primaire publique de Runan nous avons été dans l'obligation de déménager la bibliothèque municipale de Runan. Aujourd'hui elle se situe dans la nouvelle salle d'activité, des permanences sont organisées par la déléguée municipale en charge de la bibliothèque, aidée par des bénévoles, dont certains conseillers municipaux.

Vous pouvez retrouver les informations concernant les permanences de la bibliothèque dans la presse locale ainsi qu'en Mairie.

Sachez que, même si le fond documentaire de la bibliothèque municipale de Runan est restreint, vous pouvez faire une demande de prêt d'ouvrage auprès des permanents.

Ces ouvrages seront alors commandés au bibliobus qui passe tous les mois sur la commune, ainsi vous pourrez disposer des ouvrages les plus récents et les plus pertinents au regard de vos attentes.

SALLE POLYVALENTE DE RUNAN

La salle polyvalente de Runan est disponible à la location tous les jours de l'année. Pour toute demande de réservation veuillez contacter le secrétariat de la Mairie.

Les tarifs de réservation de la salle polyvalente sont accessibles en mairie ou par téléphone au : 02 96 95 62 87

A titre informatif retrouvez les principaux tarifs de réservation de la salle dans le tableau qui suit :

| OBJET DE LA RESERVATION | TARIFS LOCAUX (RUNAN) | TARIFS EXTERIEURS |
|-------------------------------------|---|--------------------------|
| BAL | 159€ | 236€ |
| REPAS MIDI OU SOIR | 179€ | 204€ |
| REPAS MIDI ET SOIR | 214€ | 270€ |
| LOTO ASSO LOCALE | 159€ | |
| VIN D'HONNEUR | 86€ | 106€ |
| GOUTER | | 37€ |
| ASSEMBLEE GENERALE | | 231€ |
| CHAUFFAGE | | 46€ |
| CAUTION | | 500€ |
| NETTOYAGE DE LA SALLE | | 40€ |
| ARRHES (PAYES A LA LOCATION) | 30% DU PRIX TOTAL DE LA LOCATION | |

POINT SUR L'ETAT-CIVIL DE LA COMMUNE 2014-2015

| NAISSANCES | |
|--|---|
| 2014 | 2015 |
| <i>Chloé GAUTHIER</i> , née le 30/01/14 | <i>Sacha DERRIENNIC</i> , né le 15/04/15 |
| <i>Annouck GENTET</i> , née le 17/10/14 | <i>Aïsha PENDUFF</i> , née le 10/10/15 |
| <i>Déva LE DANTEC</i> , née le 07/11/14 | <i>Noémie LE PELLEC</i> , née le 01/12/15 |
| <i>Théo LOYER</i> , né le 27/11/14 | |
| MARIAGES | |
| 2014 | 2015 |
| <i>Julien GENTET et Fanny FLEURENCEAU</i> , Le 09/08/14 en la Mairie de Runan | <i>Jean-Yves GELIN et Sandra BERNARD</i> , Le 11/07/15 en la Mairie de Runan |
| DECES | |
| 2014 | 2015 |
| <i>Pierre MATTEY DE L'ETANG</i> , Décédé le 23 février 2014 | <i>Armelle JUGON, née LE GAC</i> , Décédée le 15 mars 2015 |
| <i>Marie GELIN, née PERROT</i> , Décédée le 25 mai 2014 | <i>Marie LE MANCHEC, née LE HUEROU</i> , Décédée le 27 avril 2015 |
| | <i>Bernard TOULLELAN</i> , Décédé le 10 mai 2015 |
| | <i>Jean LE TOUSET</i> , Décédé le 21 mai 2015 |

URBANISME ANNEES 2014-2015

| URBANISME | |
|---------------------------|----------------------------|
| 2014 | 2015 |
| 2 Permis de construire | 4 Permis de construire |
| 2 Déclarations préalables | 6 Déclarations préalables |
| 4 Certificats d'urbanisme | 18 Certificats d'urbanisme |

Nous notons avec plaisir un « rebond » en matière d'immobilier entre les années 2014 et 2015. C'est ici le signe du retour d'une certaine confiance en la pérennité de la « Pierre ». Signe que la conjoncture économique s'est quelque peu améliorée et que nous devons garder la confiance en les possibilités de croissance de notre commune.

POINTS D'INFORMATIONS SUR L'ACTUALITE COMMUNAUTAIRE

Comme vous le savez la commune de Runan est représentée par trois conseillers communautaires (Monsieur Yvon LE BIANIC – Madame Muriel CHAMBONNEAU – Monsieur Julien GENTET) dont deux sont membres de l'exécutif communautaire. Ainsi les intérêts de la commune sont fortement défendus au cours des réunions de la communauté de communes de Pontrieux Communauté.

Hormis la question de la fusion des communautés de communes que nous avons traité plus avant dans ce journal, d'autres thématiques sont parmi les sujets traités et pris en charge par la communauté de communes.

Les **TAP** sont coordonnés par la responsable du centre de loisirs sans hébergement du ressort de la communauté de communes, Madame Patricia WILLEMAIN, ainsi cela nous permet des économies d'échelle et une harmonisation des propositions faites aux élèves durant les TAP sur l'ensemble des communes adhérentes. La qualité est au rendez-vous grâce à l'action de cette coordinatrice sensible aux questions d'éducation et de loisirs. De plus Madame GUILLOSSOU assure la coordination municipale sur cette thématique, elle assurera aussi l'animation de certains ateliers pour les élèves de l'école publique primaire de Runan. Madame LE QUEMENT est en charge, elle, de l'animation de certaines séquences pédagogiques et éducatives dans le cadre des animations TAP sur la commune de Runan.

Comme vous le savez certainement, la communauté de communes de Pontrieux Communauté assure pour l'ensemble des communes adhérentes un certains nombres de compétences (**sociale, transport à la demande, assainissement, circuit d'eau potable, développement économique, développement touristique**, etc.).

Pour ce faire, des péréquations financières et des fonds de concours des communes vers la communauté de communes sont mises en œuvre.

Aujourd'hui nous ne pouvons que constater que notre communauté de communes, contrairement à certaines autres, est très « intégrée », ce qui signifie que de nombreuses compétences sont exercées par celle-ci au titre des communes adhérentes. Au regard du fonctionnement de nombreuses communautés de communes, nous pouvons nous féliciter que la nôtre exerce en propre de nombreuses compétences. Pour nos communes cela permet d'avoir une envergure financière bien supérieure à celle dont nous pourrions disposer en propre. Certains chantiers, notamment en assainissement et en matière de distribution et de fabrication d'eau potable, ne pourraient être menés par nos communes, surtout les plus petites d'entre-elles.

Je ne reviendrais pas ici sur la question de la réforme territoriale car nous avons eu l'occasion d'en traiter plus avant.

De nombreux autres chantiers sont en cours sur la communauté de communes au profit de nos communes, qui représentent des budgets que nous ne pourrions porter seuls. Ainsi nous pouvons évoquer **la question de la mise en œuvre d'un réseau de fibre optique sur les communes** de Pontrieux Communauté. Ce sont ici des



Depuis 2009, Runan a été classé commune du patrimoine rural de Bretagne. Ce label offre une visibilité régionale et nationale à notre commune. Bien entendu l'église « notre dame de bon secours » participe au côté exceptionnel du patrimoine de Runan. Mais le patrimoine naturel avec ses points de vue et ses zones remarquables ainsi que les habitations anciennes et particulièrement symboliques de l'habitat breton sont aussi pour beaucoup responsables de ce classement de la commune. Le fleurissement et le travail réalisé autour de l'Hortensia notamment et de bien d'autres espèces endogènes participe pleinement à la mise en valeur de ce patrimoine.

Outre la visibilité, qu'offre ce label à la commune, des enjeux financiers y sont liés. Car, étant classé au titre des communes du patrimoine rural de Bretagne, la commune peut disposer de subventions de la part de la région Bretagne pour les projets touchant directement le patrimoine de notre commune et de sa valorisation.

Ce label, récompense les communes qui mettent en valeur leur patrimoine bâti et non-bâti, reconnu remarquable et/ou exceptionnel.





Au mois d'octobre 2015, la municipalité a participé à la réactualisation de cette labélisation. Les travaux d'amélioration de la mise en valeur du patrimoine effectués depuis 2009 par la commune a permis que ce label soit renouvelé pour une durée de 6 ans. Runan a obtenu une note de 16.75/20 qui constitue une des meilleures notes attribuées par le comité technique des communes du patrimoine rural de Bretagne.

Dans les mois à venir un sentier d'interprétation, permettant aux visiteurs de découvrir les spécificités de notre patrimoine, sera réalisé. Cela ne pourra que mettre encore plus en valeur les monuments (historiques ou habitations) qui constituent le centre-bourg de Runan, mais aussi tous les lieudits (dénommés « villages » par les CPRB) qui composent notre commune.

Ce label et son obtention sont un plus pour l'attractivité touristique de notre commune. Il est par ailleurs important de remarquer que l'église apporte son flot de visiteurs ; mais vos maisons, vos habitations et leur mise en valeur, contribue pour une large part à cette labellisation et donc à la reconnaissance de Runan comme étant porteuse de valeurs patrimoniales Bretonnes.

Le samedi 29 novembre, une délégation d'élus s'est rendue à Le Guerno (56), afin de participer au conseil d'administration des CPRB(Communes du patrimoine rural de Bretagne), qui a vu la commune de Runan récompensée. En effet, parmi les 33 prétendants au label, Runan finit à la **troisième place**.

COMMEMORATIONS (8 MAI / 11 NOVEMBRE / 19 MARS)

Runan participe pleinement au devoir de mémoire qui est le nôtre en souvenir des « enfants morts pour la France » et pour les anciens combattants.

L'année 2015 fut marquée par la commémoration du 8 mai par les enfants de l'école de Runan, venus entonner la Marseillaise en compagnie des délégations d'anciens combattants, de nos concitoyens et des élus de la commune. Ce fût un moment fort en émotion car il est aujourd'hui, malheureusement rare de pouvoir partager ces moments entre générations.

Les commémorations du 11 novembre donnent lieu, chaque année, à ce que l'on nomme « le repas des anciens » porté par le CCAS (centre communal d'action social) de la commune. C'est ici, chaque année, l'occasion de célébrer nos « anciens » et de leur rendre hommage tout en portant une dimension de partage entre générations. C'est aussi l'occasion pour chacun, Ploëzalais et Runanais de partager un moment d'hommage solennel devant les monuments aux morts des deux communes.

Ces commémorations sont d'une importance cruciale car la solidarité intergénérationnelle est essentielle pour nous. C'est cette solidarité qui construit le « pacte social », qui permet que chacune et chacun d'entre nous ne se retrouve pas isolé, mais réunis et ensemble.

De plus, dans les périodes troubles que nous pouvons connaître, il est nécessaire de continuer de porter le message suivant : « plus jamais cela ! ». Et qui sont les personnes les plus a-même de porter ce message que ceux qui ont connu la barbarie, la haine de l'Autre dont l'Humain peut être porteur ?

Du 8 mai, au 11 novembre, en passant par le 16 mars, tous ces moments sont l'occasion de repasser un message. Pour la période du 39-45 cela pourrait se traduire par ce qui est inscrit sur la « pierre du souvenir » à Périgueux (24) : « Legs des vieux résistants : Pour que le Nazisme soit éteint à tout jamais, que les jeunes y veillent. Pour que la réconciliation soit profonde et que la paix soit durable », cette pensée doit continuer à prendre corps dans les esprits des plus jeunes de nos enfants. Ces commémorations sont en cela nécessaire pour que la barbarie ne revienne jamais, pour que la peur de l'Autre ne mène plus jamais à son exclusion.

C'est le sens que nous donnons en tant que municipalité à chacune des occasions de commémoration qui nous sont données.



PRINCIPALES REALISATIONS 2014-2015 ET PRINCIPAUX ACHATS 2014-2015

Nous vous proposons maintenant de retrouver la liste des principales réalisations et des principaux achats que nous avons réalisés durant les années 2014 et 2015.

CATEGORIE (REALISATIONS OU ACHATS)

ACHATS

Achat de mobilier en Mairie

Achat d'une armoire réfrigérée pour le restaurant scolaire

Achat et pose d'un filet « pare-ballons » dans la cour de l'école

Achat de guirlandes (décorations de Noël)

Achat et pose d'un panneau d'affichage public (dans le bas du bois de Runan)

Achat de trois nouveaux ordinateurs portables pour l'école

Achat et renouvellement du poste informatique secrétariat Mairie

Achat et pose de 36 nouveaux panneaux directionnels pour les « villages » de la commune (bilingue)

Achat de mobilier pour la salle d'activité

Achat d'un lave-vaisselle pour la salle polyvalente

REALISATIONS

Mise en valeur de l'ossuaire

Travaux à l'église (drainage et enduits intérieurs)

Réaménagement des toilettes de la salle polyvalente

Rénovation des toitures de la Mairie et de l'Ecole

Réalisation d'une rampe d'accès pour personnes présentant un handicap (accès en fauteuil roulant) pour la classe de CE de l'école de Runan

Nouvel enduit sous le préau (qui limite les risques de blessures pour les élèves et permettant la création de la fresque réalisée par les élèves dans le cadre des TAP)

Création de la salle d'activité multifonctionnelle

Aménagements routiers rue de l'ancienne gare



Des visites de chantier à la réception des travaux – Salle d'activité multifonctionnelle

INFORMATIONS MUNICIPALES DIVERSES

ELAGAGE DES ARBRES EN BORDURE DES VOIES COMMUNALES

Devant de nombreuses réclamations en Mairie, il est rappelé aux propriétaires fonciers, riverains des voies communales, la nécessité pour eux de faire procéder ou procéder eux-mêmes à l'élagage des haies et des bois jouxtant la voie publique communale.

Trop de végétation arbustive porte atteinte à la sécurité des usagers et entraîne la dégradation des véhicules utilisant la voirie communale et dégradation de la voirie en elle-même.

Les propriétaires concernés recevront un courrier leur notifiant leur responsabilité en la matière, avant la mise en application des dispositions légales prévues dans ces circonstances.

DON DU SANG (Merci à Lucien François pour les informations)

LE DON DU SANG, C'EST OFFRIR LA VIE

34.000 malades sont soignés chaque année en Bretagne par une transfusion sanguine. 30.000 autres patients bénéficient de médicaments dérivés du sang (urgences, maladies du système immunitaire ou de la coagulation).

L'IMPORTANCE DE DONNER

Le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur. Cependant le sang prélevé ne se conserve que peu de temps (42 jours pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes). 600 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades en Bretagne

DONNER, RECEVOIR, PARTAGER !

L'établissement Français du sang, remercie les donneurs et tous ceux qui s'engagent pour connaître le don du sang.

PLANNING 2016

Les prélèvements s'effectuent à la salle multifonctionnelle de Plouëc-du-Trieux de 14h00 à 19h00 :

Le vendredi 04 mars, Le vendredi 01 juillet, Le vendredi 23 septembre, Le jeudi 29 décembre

Sachez que vous pouvez obtenir de la part de votre employeur une autorisation spéciale d'absence pour réaliser le don du sang

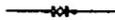
SOYEZ SOLIDAIRES, DEVENEZ NOS AMBASSA'DONNEURS !

Nous tenterons dans chacun des numéros de ce « KELEIER RUNAN » de vous transcrire une histoire de notre commune. Images d'archives, témoignages tenteront de vous faire revivre le passé de notre commune.

Dans ce numéro nous vous proposons de retrouver une histoire de l'église de Runan (ses origines et son histoire) texte issu de l'ouvrage « Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou » en date de 1900, Tome XXIII.

L'ÉGLISE DE RUNAN

SES ORIGINES — SON HISTOIRE



I

Runan est un joli petit bourg, situé à quatre kilomètres de la ligne de chemin de fer de Guingamp à Paimpol, et à égale distance des stations de Pontrioux et de Plouec.

« Son clocher, avec sa flèche de granit légère et élancée, se voit de très loin. Une splendide église de la fin du XV^e siècle toute consignée d'armoiries ; un calvaire dont la base monumentale et les quelques débris subsistant encore accusent une œuvre ancienne d'une exceptionnelle beauté, donnent à la localité, toute pleine d'ailleurs d'arbres et de verdure, un air d'importance aristocratique¹. »

L'origine de cette trêve de la paroisse de Plouec ne se dégage guère de la lecture des rares archives que peut aujourd'hui fournir la fabrique de l'église de Runan.

D'aucuns prétendent reconnaître Runan dans le *Runargant* de la Charte donnée aux Templiers en 1182². Ainsi s'exprime dans un mémoire sur les Commanderies de Malte, présenté au congrès de l'Association Bretonne, à Quimper, en 1895, le chanoine Guillotin de Corson.

Depuis des siècles, en effet, Notre-Dame de Runan se trouverait assise dans le fief du Palacret, dépendant de la Commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de la Feuillée, commune enclavée aujourd'hui dans le département du Finistère.

¹ Sigismond Ropartz, *Notice sur Runan*.

² Archives de la Vienne.

Les chevaliers de Malte auraient donc recueilli ce lambeau du patrimoine du Temple, avec tant d'autres, dans l'apanage qui leur fut concédé par le roi de France, après la prise de Rhodes, en reconnaissance des grands services par eux rendus à la chrétienté et à la civilisation ?

Cette opinion est très acceptable ; quoi qu'il en soit, la fabrique de Runan tout en reconnaissant le pouvoir temporel des chevaliers, ne devait au commandeur du Palacret que vingt-quatre sols de rente d'une part, et ensuite cent sols pour les offrandes du lieu, à la Nativité de Notre-Seigneur. En outre, ce commandeur avait certains droits sur la halle de Runan et jouissait de treize tenues et d'une dime ainsi qu'il appert d'une déclaration de 1697¹. Mais la fondation de l'église, à qui peut-elle être attribuée ?

Nous inclinons à croire qu'elle est plus spécialement l'œuvre des gentilhommes de la trêve de Runan, car le monument est tapissé d'écussons, dans lesquels, en dépit des offenses du temps et des ravages pires d'un absurde vandalisme, il n'est pas impossible de deviner leurs armes, et qui étaient, assurément, dans l'origine, pour indiquer les bienfaiteurs insignes de l'édifice.

Un fait conservé par l'histoire corrobore notre opinion : en 1438, le chevalier Pierre de Keramborgne, commandeur de la Feuillée et du Palacret, ayant fait sculpter son blason dans l'église de Runan. « bâti sur son fief », le seigneur de Kernéchriou se permit de briser cet écusson pour placer au même endroit ses propres armes. Pierre de Keramborgne en porta plainte au duc de Bretagne Jean V qui ordonna le 15 août 1439 une enquête à ce sujet.

Qu'advint-il de cette enquête ? Les vieux parchemins ne nous le révèlent pas ; mais les armoiries des Kernéchriou se lisent toujours aux premières places à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Elle portent : « Ecartelé d'argent et de sable, un bâton de gueules brochant sur le tout »

Celles du commandeur Pierre de Keramborgne se verraient aussi dit-on, sur le mur ouest du porche ; elles sont supportées par des lions et montraient : « de gueules, à un heaume de profil d'or accompagné de trois coquilles d'argent ».

¹ Guillotin de Corson, *Archives de la Vienne*

La famille Kernéchiou de Lestrézer, la plus ancienne et la plus en renom de Runan, tombée en quenouille à l'époque de la Révolution, a complètement disparu. La tradition fait, des membres de cette maison, des croisés, de pieux chevaliers, des bienfaiteurs insignes de l'église tréviale.

Il y a quelques années s'élevait au milieu de l'une des nefs latérales un sarcophage élevé, représentant un chevalier armé de toutes pièces, mains jointes, couché près de sa femme en habits de châtelaine, les pieds reposant sur des lévriers, la tête soutenue par des anges. M. Luzel assure reconnaître dans ces personnages des seigneurs de Lestrézec. Ou bien encore des seigneurs de Kerambellec, les restaurateurs de la chapelle du Rosaire ?

Ce tombeau, aujourd'hui placé à l'angle de la tour et des fonts baptismaux, occupait jadis le centre de la nef méridionale.

Mais quelque mystère dont il demeure entouré ce n'est certes pas là le monument funéraire de Jean V et de Jeanne de France comme le prétend, dans sa « *Géographie des Côtes-du-Nord* », M. B. Jollivet.

A la vérité : « Un événement remarquable attira l'attention sur Runan au milieu du XV^e siècle. On transportait solennellement de Nantes à Tréguier les restes mortels du duc Jean V. Le cercueil qui les contenait fut déposé dans la chapelle de Runan et y séjourna toute une nuit. La tradition rapporte que le char funéraire se brisa aux portes même de la chapelle, et que ce fut à cette circonstance gratuite ou miraculeuse que l'on doit le séjour des reliques duciales à Runan ».

La même tradition (*mais fort mal élayée*), ajoute que la Bienheureuse Françoise d'Amboise fit, elle-même, dans l'église, la veillée des morts, et qu'elle remit à Monseigneur de Plœuc, évêque de Tréguier, venu avec son clergé au devant du convoi funèbre, les illustres dépouilles que conserva la cathédrale de Tréguier en dépit des âpres revendications de l'évêque et du chapitre de Nantes.

Le même duc de Bretagne, Jean V, avait créé une première foire, à Runan, en 1414, en faveur de la fabrique et des habitants de la

trêve ; il en octroya une seconde en 1421 ; Pierre II en donna une autre en 1450 ; Anne de Bretagne confirma tous ces privilèges.

Plus tard Henri III, roi de France, voulut à son tour attester sa piété pour Notre-Dame de Runan dont la dévotion florissait, en accordant une foire à la Vierge célèbre du pays trégorrois. La charte qui l'instituait fut passée par son procureur fiscal, le sieur de Lestrézec à la juridiction royale de Lanvollon.

Ainsi s'exerçait envers Notre-Dame de Runan la munificence des princes et des rois : leur souvenir demeure inséparablement attaché à l'histoire de son église et de son culte.

Mais ce n'est pas que dans de poussiéreuses archives où l'on peut retrouver la trace de leur pieuse sollicitude ; ils l'ont gravée en plein gruit au fronton du sanctuaire, partout où parmi les blasons des hauts feudataires surgissent accolées, comme dans l'irradiement de la merveilleuse verrière, les armes de France et de la Bretagne, illustrant glorieusement la fière devise des vieux ducs : « *à ma Vie* ».

L'église de Runan, fondée par des gentilshommes de la contrée, embellie et richement dotée par les ducs de Bretagne, appartenait néanmoins à la commanderie du Palacret. Les commandeurs venaient y faire des visites pastorales, on leur présentait les comptes de fabrique, et, l'évêque de Tréguier ayant prétendu se faire rendre ces mêmes comptes, les chevaliers plaidèrent et obtinrent une ordonnance de Louis XIV qui rappela l'évêque « *comme d'abus* ».

Les archives gardent plusieurs ordonnances rédigées à la suite de ces visites : elles sont relatives à l'entretien de la chapelle. Telle fut la préoccupation constante des Commandeurs, que le monument fut maintenu « *en état bon et décent* ».

Hélas ! depuis, et bien que l'édifice soit demeuré digne en tous points de retenir l'intérêt du savant et de l'artiste, que n'avons-nous eu à déplorer ! Il y a quelque deux siècles le mobilier sacré de la chapelle subit un remaniement conforme au goût de l'époque ; un magnifique maître-autel en pierre fut relégué dans le cimetière pour faire place à un meuble de la renaissance non d'ailleurs dépourvu de cachet ; alors aussi un lourd baldaquin masqua odieusement la maîtresse-vitre.

Ce ne sont ici que les quatre premières pages d'un texte contenu sur 6 pages. Vous pouvez retrouver les images plus visibles en cliquant sur l'adresse suivante :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k411435g/f134.item.r=runan.zoom>

Vous retrouverez à cette adresse l'histoire complète.

Ces textes sont issus du site de bibliothèque nationale de France version numérique « Gallica »

RESTONS CONNECTES – RESTONS INFORMES

Le bulletin d'informations municipales « KELOIOU » n'est pas le seul moyen de se tenir informé de l'ensemble de **l'actualité communale**.

En effet nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du site internet de la commune à l'adresse suivante : www.runan.fr Ce site est en cours de construction, vous voudrez bien alors être bienveillants quant aux imperfections et fautes présentes sur ce site. Nous nous efforçons de le rendre le plus rapidement possible actif, réactif et parfait.

Nous souhaitons que ce site soit vivant pour rendre, le plus fidèlement possible, compte de l'activité de la municipalité mais aussi de nos concitoyens sur la commune.

Vous pouvez aussi vous tenir informer de **l'actualité communautaire** en vous connectant au site de Pontrieux Communauté à l'adresse suivante : <http://www.pontrieuxcommunaute.com>

De plus vous pouvez vous tenir informés **des animations et festivités** sur le territoire communautaire en vous connectant au site de **l'office du tourisme** de Pontrieux Communauté à l'adresse suivante : <http://www.tourisme-pontrieux-communaute.com>

Pour toutes et tous les porteurs associatifs proposant des animations sur le territoire de Pontrieux Communauté n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme de Pontrieux communauté pour que toutes les animations soient présentées sur le site internet et diffusées par les agents d'accueil de l'office de tourisme. Pour cela vous pouvez contacter par téléphone Madame LEGRAND, Conseillère en séjour à Pontrieux Communauté ou Madame Claudie LE GONIDEC, agent d'accueil de l'office du tourisme (téléphone : 02 96 95 14 03). Vous pouvez aussi les contacter par courriel à l'adresse suivante : tourismepontrieux@gmail.com .

CETTE INFORMATION PERMANENTE PERMET L'IMPLICATION DE CHACUNE ET CHACUN DANS LA VIE DE LA CITE ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE ! VOUS ETES LA FORCE DE NOS TERRITOIRES NOUS VOUS DONNONS LA PAROLE ET NOUS VOUS PERMETTONS DE COMMUNIQUER SUR TOUTES LES INFORMATIONS UTILES A LA VIE DE NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS.

L'équipe municipale de Runan vous souhaite à toutes et à tous des très belles fêtes de fin d'année



LA SECURITE UNE PRIORITE POUR TOUTES ET TOUS

Retrouvez l'ensemble des numéros d'urgence utiles à tous les citoyens



NUMEROS ET ADRESSE UTILES

| | | |
|--|-------------|---|
| SAMU | 15 | Le Service d'aide médical urgente (SAMU) : peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...) |
| POMPIERS | 18 | Le service des Sapeurs-Pompiers : Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide. |
| POLICE SECOURS | 17 | Le service de Police-Secours : Police-secours peut être appelée pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police |
| N° D'URGENCE EUROPEEN | 112 | Le numéro d'appel d'urgence Européen : Ce numéro concerne toutes les urgences (SAMU, Pompiers, Police-secours) il est accessible sur l'ensemble du territoire Européen. |
| N° D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES | 114 | Le numéro d'appel d'urgence pour les personnes malentendantes ou sourdes : Attention ce numéro est spécifique. Il ne reçoit les appels d'urgence que par SMS ou par FAX. Composez simplement le 114 et, si possible, inscrivaient sur le SMS ou le fax vos coordonnées et la nature de l'appel : <i>Exemple : Me X - 6 Rue de la route - Telle ville - urgence médicale ou agression ou au secours</i>) L'appel est ensuite géo localisé et les secours sont envoyés sur place. |
| SECOURS EN MER | 196 | Le numéro de secours en Mer : Pour signaler toute situation de détresse pour les plaisanciers et professionnels de la mer (Attention : ce numéro n'est joignable qu'à partir du moment où un réseau téléphonique peut « accrocher » votre appel. Ce numéro ne doit pas obérer l'acquisition de système de communication idoine pour la pratique des loisirs ou professions nautiques et maritimes (VHF, etc.) |
| PHARMACIE DE GARDE | 3237 | Le numéro pour connaître la pharmacie la plus proche de votre domicile : Veuillez-vous munir du code postal de la commune sur laquelle vous vous trouvez. |

